## Le Portail Familles

Le portail Familles permet aux familles d'adhérer au paiement en ligne, de gérer et régler les prestations concernant l'accueil en crèche, la restauration scolaire ou l'accueil péri et extra scolaire. Il est également possible de procéder aux inscriptions scolaires et périscolaires en ligne, pendant la période d'inscription.



Un nouveau portail Familles est accessible depuis mars 2025 pour permettre les inscriptions scolaires et périscolaires de la rentrée. Attention il faut utiliser "l'ancien" portail pour les factures et la gestion des activités périscolaires, notamment le planning de la cantine.

## "Ancien" Portail Familles:

(à utiliser pour les factures et la gestion des activités périscolaires, notamment le planning de la cantine)

## **Nouveau Portail Familles:**

(à utiliser pour les inscriptions scolaires, la cantine, les accueils du matin, du soir et du mercredi et les inscriptions extra-scolaires pour le service Education et les centres socio-culturels)

Les parents peuvent également retrouver leur dossier avec toutes les données personnelles, consulter un calendrier affichant l'ensemble des inscriptions de leurs enfants ou encore disposer d'un historique de leurs demandes et factures.

Fin décembre, il n'y aura plus qu'un seul portail pour les familles, quelles que soient les démarches à effectuer pour leurs enfants.

Contact

Maison de la Solidarité et de l'Education - 03 26 53 37 73

Liens utiles

Accéder à «l'ancien» Portail Familles (Règlement factures et gestion des activités périscolaires, notamment le planning...

Accéder au nouveau Portail Familles